

**Rifaat O Makkawi, Soudan**

**Intervenant, Table Ronde : Mineurs & Peine de mort**

Il a un master en droit international des droits de l'homme du Centre d'étude sur les droits de l'homme, Université d'Essex, Angleterre, (1995-1996), et une licence de l'Université du Caire à Khartoum (1984 -1988) ; et s'est qualifié avec l'examen du Barreau soudanais (1988-1989).

Il est avocat à Khartoum depuis 1999, et Directeur de People's Legal Aid Centre (PLACE) depuis juin 1998. La vision de PLACE est d'améliorer l'accès à la justice pour les femmes et les enfants déplacés et de rendre conforme le système juridique soudanais avec les normes internationales relatives aux droits humains. De plus, le PLACE présente des cas au niveau national, y compris la Cour constitutionnelle et travaille avec des Comités gouvernementaux tels que le Conseil National pour la protection des enfants (National Council on Child Welfare-NCCW), le Comité de la législation sur les droits de l'enfant, et les lois et règlements en matière d'aide juridique, ainsi que le Comité sur les droits des prisonniers.

Il a été conseiller auprès de l'UNICEF en Libye sur la cartographie et l'analyse de la législation concernant la protection des enfants et des structures politiques de novembre 2012 à mars 2013 ; conseil pour le PNUD de février 2011 à mars 2011 pour soutenir la justice pour les mineurs en Syrie ; consultant auprès de l'ONUDC pour mener une enquête sur l'aide juridique en Afrique du Nord de juin 2010 à septembre 2010 ; conseiller auprès de l'UNICEF de Juin 2005 à 2009, sur le travail concernant la protection juridique mené par sa section pour la protection des enfants. Il a mené des recherches et du travail de plaidoyer dans les domaines de la justice juvénile, les enfants soldats, la discrimination sexuelle et les enfants abandonnés. La Commission Nationale sur la protection des enfants lui a demandé de se rejoindre le comité mis en place pour examiner la législation sur les mineurs au Soudan et il a été membre du sous-comité pour la rédaction du nouveau système de protection des mineurs, qui est passé en 2010 ; conseillé pour la MINUS de novembre 2007 à mai 2008 pour former les agents de police aux droits de l'homme et pour rédiger un manuel ToT sur les droits de l'homme et la police au nord du Soudan, qui a depuis été intégrée dans le programme de formation de la police ; consultant auprès de Penal Reform International (PRI) de janvier 2006 à décembre 2008 pour former des officiers de prison sur les droits de l'homme dans les prisons et pour rédiger (avec Hans Wahl) un manuel ToT sur les Droits de l'Homme dans les Prisons, qui est désormais utilisé par la Police University dans le cadre de leur cursus principal ; Consultance pour la Fondation Ford d'avril à juin 2007 pour analyser la situation d'aide légales à Darfur et faire des recommandations pour le soutien et le développement ; analyse de l'état des prisons dans les zones de transitions (Kassala, Kadugli et Damazine) pour PRI et PNUD en août 2006 ; consultant avec l'UNICEF de janvier à avril 2007 pour former des étudiants en droit, des avocats et des juges sur les droits de l'homme des personnes qui vivent avec le VIH/SIDA et de rédiger un manuel de formation des formateurs sur la protection des personnes qui vivent avec le VIH/SIDA ; consultant auprès de l'UNICEF de juin à décembre 2006 pour examiner le projet de loi sur la

prévention et la protection des droits des personnes vivant avec le VIH / SIDA pour l'UNICEF et le Sudanese National Aids Program ; formé des membres de la police, la magistrature, le personnel des ONG, des membres du service de sécurité, officiers de l'armée, d'autres employés du gouvernement et des dirigeants communautaires à Khartoum, Malakal, Wau, Nyala, El Fasher, El Geneina, Kassala et Wad Medani sur les droits de l'homme et le droit humanitaire pour IRC, l'UNICEF, la règle du programme de droit du PNUD, Trocaire et d'autres ONG de 2001 à aujourd'hui ; Conseiller des droits de l'homme pour la Ministre de la Justice de la République du Somaliland de janvier à avril 2000. Il a travaillé pour le SCF (États-Unis) et Radda Barna (Suède) pour mener à bien cette mission d'élaboration d'une législation pour mineurs; la préparation d'un rapport sur l'administration de la justice pour les mineurs, et faire des recommandations pour les interventions futures.

Quelques exemples de papiers et articles de recherche écrits et présentés comprennent:

- Les droits des enfants en Libye: Évaluation de la conformité de la législation nationale avec les normes internationales des droits de l'homme en février 2013
- La responsabilité pénale dans la loi sur les enfants par rapport aux quatre écoles de droit islamique: un document présenté aux membres de l'Académie islamique du Fiqh en janvier 2008
- Révision de la législation soudanaise relative à la protection des enfants contre la violence, l'exploitation, la violence et la privation de leur milieu familial. Les recherches menées pour l'UNICEF de février à mai 2005
- Système de justice pour mineurs au Soudan: cohérence avec le droit international des droits de l'homme. Les recherches menées par l'UNICEF de janvier à avril 2004
- Commentaires sur le projet de loi sur les droits de l'enfant en juillet 2003. Ce travail de recherche a été adopté par les ONG nationales et internationales au Soudan en réponse à ce projet de loi
- Institution nationale des droits de l'homme. Une série d'articles parus dans El Ray Alaam écrit entre 2004 -2006 pour soutenir l'idée de mettre en place la Commission nationale des droits de l'homme.
- Le rôle des assemblées de l'Etat dans la mise en œuvre du CRC. Réalisée pour le compte du Plan Soudan par rapport à leur travail au Kordofan et au Provinces blanches du Nil
- Le châtime corporel comme une punition légale en droit national et international. Une étude comparative d'abord préparée dans le cadre du cours de master en droit. Plus tard utilisé pour la formation de la magistrature à divers moments.

- Le droit à un procès équitable garanti par la loi islamique. Thèse de master en droit (Université d'Essex) 1996

Il parle arabe (langue maternelle) et anglais (parlé et écrit couramment)